



Paris, le 4 juin 2019

Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République  
Palais de l'Élysée 55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président de la République

Depuis juin 2014, dans l'unité de nos organisations syndicales et associations, nous agissons pour défendre les revendications des retraités, pour leur respect, alors que certains les traitent de nantis, d'égoïstes, de privilégiés ...

Par nos actions nous mobilisons avec un réel succès nombre de retraités :

- Pour défendre notre pouvoir d'achat qui ne cesse d'être mis à mal. Les politiques menées n'ont eu de cesse de dégrader le niveau de vie de tous les retraités.
- Pour une fiscalité plus juste et contre l'augmentation de la C.S.G.
- Pour le droit à la santé et à l'aide à l'autonomie.
- Pour le retour des services publics de proximité.

Depuis 2014 votre prédécesseur et vous-même avez reçu des centaines de milliers de pétitions de retraités en colère.

Avant même de légiférer sur la réforme des retraites votre gouvernement a transformé notre pension ou retraite en allocation. Jusqu'à 2019, les pensions versées aux retraités étaient revalorisées tous les ans en fonction des prévisions d'inflation. En remettant en cause ce principe votre gouvernement a non seulement pas maintenu mais abaissé le pouvoir d'achat des retraités !

Face à la colère vous avez promis de revenir sur l'inflation. Quand et comment ?

Depuis votre arrivée au gouvernement, nous devons constater que vous n'avez jamais voulu répondre à nos courriers. En septembre 2017 vous aviez mandaté Madame Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé pour nous rencontrer, les propositions faites lors de cette rencontre n'ont pas été tenues.

Monsieur le Président, une carte pétition est signée par des milliers de retraités. Ils demandent :

- Le retour à l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires ;
- Une mesure immédiate de revalorisation des pensions ;
- L'annulation de la hausse de CSG pour tous les retraité-e-s ;
- Le maintien et le développement des services publics de proximité ;
- Aucune pension inférieure au SMIC.

Ce 20 juin après-midi, une délégation de nos organisations viendra déposer les pétitions auprès de vous.

Accepterez-vous cette fois-ci de nous recevoir ce 20 juin ?

Dans l'attente d'une réponse positive, recevez Monsieur le Président de la République l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour nos organisations, Olivier JOUCHTER,  
Secrétaire Général Adjoint UCR-CGT  
[ucr@cgt.fr](mailto:ucr@cgt.fr)

Olivier JOUCHTER (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex).

Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14).

Jacqueline Valli (UNAR-C.F.T.C., 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex).

Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris).

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas).

Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris).

Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris).

Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen).

Michel Denieault (LSR, 263, rue de Paris, 93515 Montreuil).